



Recensement des personnes fragiles et isolées

Montbazin, le 27 mai 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des périodes particulièrement sensibles pour les personnes vulnérables (fortes chaleurs, intempéries, épidémies...), la commune tient un **registre destiné à recenser les personnes fragiles**, en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur situation d'isolement, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ce registre permet, en cas de besoin, de **mettre en place un suivi renforcé**, afin de **prendre contact, accompagner et veiller à la sécurité des habitants les plus vulnérables**.

Si vous pensez être concerné(e) ou si vous connaissez une personne susceptible de l'être dans votre entourage, nous vous invitons à **contacter le CCAS**, qui examinera chaque situation avec la plus grande attention.

Cette démarche, **volontaire et confidentielle**, respecte la réglementation en vigueur.

Vous pouvez vous inscrire :

- En déposant le formulaire à la Maison des Sports
- Par mail : ccas@montbazin.fr
- Par téléphone : 09 72 14 53 70

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Marjorie RIBES,
Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales
Vice-Présidente du CCAS



12 rue de la Carriérasse 34560 MONTBAZIN
☎ 09.72.14.53.70 📧 ccas@montbazin.fr